



Fondation
Enfant
Jésus

Ensemble pour bâtir !

8 rue Fernand de Baudière, Delmas 41. Port-au-Prince, Haïti .W.I

Annexe: 20 rue A Vieux, Thomassin 25, Port-au-Prince, Haïti

Tel : (509) 4890-0412 / 3486-7655 / 4658-5852 / 4658-5850 / 3725-0211

Programme d'Éducation Fondation Enfant Jésus Haïti

EN VUE DE PROMOUVOIR LES VALEURS FAMILIALES ET OPPORTUNITÉS DE
DÉVELOPPEMENT DE BASE DANS UNE REGION RURALE PAUVRE

PROJET 2018-2020

1

La Fondation Enfant Jésus (FEJ) est une organisation non-confessionnelle à but non lucratif basée en Haïti qui favorise le développement humain durable pour les enfants défavorisés et leurs familles par le biais d'un programme robuste de développement complet de vie qui comprend l'éducation sensible à la culture, la protection de l'enfance et de la famille, l'entrepreneuriat, les services de santé, le développement et le renforcement communautaire et un programme global de placement. FEJ fournit ces diverses formes d'aide et de formation pour les familles marginalisées, avec la collaboration du gouvernement, et grâce à des subventions et parrainages individuels, sans distinction de race, d'origine ethnique, de croyances religieuses, ou de politique. Pour en savoir plus et faire un don à la FEJ, visitez www.fondationenfantjesus.org.



Fondation
Enfant
Jésus

Ensemble pour bâtir !

8 rue Fernand de Baudière, Delmas 41. Port-au-Prince, Haïti .W.I

Annexe: 20 rue A Vieux, Thomassin 25, Port-au-Prince, Haïti

Tel : (509) 4890-0412 / 3486-7655 / 4658-5852 / 4658-5850 / 3725-0211

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Introduction	3
Historique	4
Déclaration de Mission	4
Notre Vision	5
Programme de l'Ecole 2014 - 2015	6
Perspectives pédagogiques	13
Problématiques	15
Perspectives d'Activités pour Adresser les Problèmes des Bénéficiaires	16
Plan stratégique	17
Evaluation	18
Conclusion	19
Liste des besoins pour le programme Educatif de FEJ	20



Fondation
Enfant
Jésus

Ensemble pour bâtir !

8 rue Fernand de Baudière, Delmas 41. Port-au-Prince, Haïti .W.I

Annexe: 20 rue A Vieux, Thomassin 25, Port-au-Prince, Haïti

Tel : (509) 4890-0412 / 3486-7655 / 4658-5852 / 4658-5850 / 3725-0211

INTRODUCTION

La Fondation Enfant Jésus a initié la nouvelle orientation de l'École Enfant Jésus (EEJ) en automne 2009, aux niveaux primaire et élémentaire. Dans son ensemble, c'était un programme éducatif à la fois ambitieux et créatif offert aux enfants de la région de Lamardelle. Quatre ans plus tard, la mise en œuvre de ce programme novateur a remarquablement transformé la vie des enfants de cette région et celle de leurs familles. L'École Enfant Jésus fournit en effet l'enseignement primaire et élémentaire aux enfants de Lamardelle, une région rurale située non loin de la capitale : Port -au-Prince. L'école offre également un volet nutritionnel et de soins médicaux à ses élèves. Cela inclut un jardin potager viable et entièrement cultivé de façon bénévole par des parents d'élèves de l'école. L'EEJ se conforme au curriculum standard du Ministère de l'Éducation Nationale, tout en prenant en compte des composantes supplémentaires des normes internationales. Le processus de sélection du personnel accorde la priorité aux personnels qualifiés, compétents dont l'intérêt principal touche le développement des enfants de la région. Les éducateurs recrutés bénéficient d'encadrement de diverses manières tant de la part d'autres éducateurs d'outre-mer que des éducateurs locaux certifiés. Également, des ateliers et séances de formation continue adaptés sont donnés régulièrement aux enseignants afin de répondre aux besoins éducatifs des enfants dans cette région rurale.

La Fondation Enfant Jésus avait un grand objectif qui a été atteint. Cela constituait en un plan qui permettrait d'insérer dans notre cinquième année du plan de sept ans, un programme éducatif qui aurait été prêt en 2014 à ouvrir un programme de fonds de bourses d'études pour les élèves qui auraient excellés dans leurs études académiques. Une fois sélectionnés, ces excellents élèves auraient l'occasion de poursuivre leurs études à une prestigieuse école secondaire partenaire avec l'EEJ car nous partageons la même mission, la même vision pour les enfants dans cette région en vue de rehausser le niveau d'éducation. Le but était que chaque enfant devienne membre participatif de sa communauté, promeuve sa protection et assure son développement durable. L'objectif global de ce plan stratégique était de permettre aux enfants de s'épanouir une fois qu'ils auraient complétés avec succès leurs études à l'École Enfant Jésus. En outre, pour s'assurer qu'aucun enfant ne soit laissé de côté, l'objectif à la fin de l'année 2014 était d'offrir - aux enfants qui auraient terminés l'école primaire et qui seraient intéressés à poursuivre leurs études mais ne souhaitaient pas faire le secondaire -



Fondation
Enfant
Jésus

Ensemble pour bâtir !

8 rue Fernand de Baudière, Delmas 41. Port-au-Prince, Haïti .W.I

Annexe: 20 rue A Vieux, Thomassin 25, Port-au-Prince, Haïti

Tel : (509) 4890-0412 / 3486-7655 / 4658-5852 / 4658-5850 / 3725-0211

la possibilité d'intégrer notre Centre de Formation Professionnelle. Ce centre leur offrirait un choix de carrière professionnelle orientée et strictement basée sur les besoins de la région, et leur donnera des supports financiers viables.

HISTORIQUE

En 1989, Mme Lucienne Duncan, une veuve de 84 ans, propriétaire et résidente dans région de Lamardelle, décida de réunir la communauté et promouvoir des valeurs morales et religieuses dans cette communauté délaissée dans le désarroi et soumise à de nombreux conflits internes. Elle fit don alors d'une ½ acre de terrain et y construisit la Chapelle Enfant Jésus.

Comme la majorité des paysans et leurs familles étaient analphabètes, Mammie Lucienne estima qu'il était important de concentrer ses efforts sur l'éducation de la jeune génération. C'est ainsi qu'en 1988, elle construisit sur sa propriété résidentielle l'Ecole Enfant Jésus, qui démarra avec 50 enfants. Vingt-six ans plus tard, la fréquentation de l'école s'élève à 550 élèves, dont la majorité des enfants sont ceux des paysans locaux, avec un effectif de 15 employés, plus une directrice d'école. Après deux ans de fonctionnement, Mme Duncan réalisa la nécessité d'intégrer dans le programme une cantine scolaire qui fournirait aux élèves deux repas par jour (un petit déjeuner léger et un repas chaud), afin de combattre la malnutrition et réduire considérablement le taux d'absentéisme et le manque d'attention, de concentration chez les enfants. Depuis 1991, le budget total de fonctionnement de l'école était entièrement à la charge de Mme Lucienne Duncan. Son rêve était d'ajouter une section de maternelle, ainsi qu'une école professionnelle. Pour cela, elle fit don d'une autre ½ acre de terrain à la Fondation Enfant Jésus afin de construire un nouveau bâtiment scolaire. En 2007, pour achever la construction de cette nouvelle enceinte scolaire, la Fondation Enfant Jésus a lancé avec succès un téléthon national télévisé auprès des entreprises locales, artistes haïtiens, différentes entités gouvernementales et la communauté haïtienne dans son ensemble permettant ainsi de réunir les fonds pour la construction de l'école.

DÉCLARATION DE MISSION

4

La Fondation Enfant Jésus (FEJ) est une organisation non-confessionnelle à but non lucratif basée en Haïti qui favorise le développement humain durable pour les enfants défavorisés et leurs familles par le biais d'un programme robuste de développement complet de vie qui comprend l'éducation sensible à la culture, la protection de l'enfance et de la famille, l'entrepreneuriat, les services de santé, le développement et le renforcement communautaire et un programme global de placement. FEJ fournit ces diverses formes d'aide et de formation pour les familles marginalisées, avec la collaboration du gouvernement, et grâce à des subventions et parrainages individuels, sans distinction de race, d'origine ethnique, de croyances religieuses, ou de politique. Pour en savoir plus et faire un don à la FEJ, visitez www.fondationenfantjesus.org.



Notre mission est de combattre et réduire le taux croissant d'analphabètes des enfants pauvres, démunis et de leurs familles.

Les objectifs du programme :

- Améliorer le niveau d'alphabétisation ;
- Encourager le développement d'un plus haut niveau de raisonnement;
- Veiller à ce que chaque enfant bénéficiaire ait l'opportunité d'avoir accès à un programme d'éducation de base qui mette l'accent sur un apprentissage adapté aux besoins des élèves, tout en fournissant une structure de soins et de soutien ;
- Fournir un programme accessible aux enfants de tous âges ;
- Mettre en place une solution éducative innovatrice, flexible et pratique offrant des opportunités d'éducation non formelle qui répondent aux besoins des enfants ;
- Améliorer la connaissance des parents et leur implication dans le processus d'apprentissage de leurs enfants ;
- Promouvoir la tolérance et la compréhension à l'aide des méthodes multiculturelles conçues pour enseigner les modes de résolution de conflits et la communauté de l'expérience humaine ;
- Améliorer le niveau d'études primaires des enfants et les orienter vers des compétences pratiques comme la couture, la broderie, l'artisanat et l'agriculture rurale ;
- Permettre à chaque enfant de développer au maximum ses potentiels ;
- Prôner l'égalité des sexes, combattre les valeurs qui encouragent les inégalités de sexes entre filles et garçons.



Fondation
Enfant
Jésus

Ensemble pour bâtir !

8 rue Fernand de Baudière, Delmas 41. Port-au-Prince, Haïti .W.I

Annexe: 20 rue A Vieux, Thomassin 25, Port-au-Prince, Haïti

Tel : (509) 4890-0412 / 3486-7655 / 4658-5852 / 4658-5850 / 3725-0211

NOTRE VISION

Notre vision est de bien former chaque enfant qui fréquente l'Ecole Enfant Jésus ou le Centre Professionnel, sans distinction de sexe ou de croyance, en leur offrant un milieu stimulant et sécuritaire où l'apprentissage prend en compte à la fois les enfants et les parents dans leur quête de croissance et de découverte. Notre environnement est bien structuré et prône que **l'Education c'est la liberté et le pouvoir où le processus d'apprentissage est d'une grande valeur, et devrait être accessible à tous les enfants.**

PROPOSITIONS DE L'ECOLE POUR 2018-2020

L'Ecole Enfant Jésus se donne pour mission d'offrir une éducation de qualité à la communauté de Lamardelle afin de répondre aux différents besoins: social, culturel, spirituel et professionnel. La vision sous-jacente à cette réalisation s'est étalée sur une période de sept ans (2009-2016). Après quatre années de fonctionnement plusieurs de ces objectifs ont été atteints. Après avoir évalué les accomplissements, nous avons vu la nécessité d'y apporter de nouveaux ajustements pour trois autres années à venir (2018-2020). Ces ajustements nécessaires sont de nature à fournir davantage de services et améliorer l'état actuel du programme. Bien que la plupart des objectifs aient été atteints, notre intention d'ajuster les buts et objectifs existants se veut de prévoir la continuité du programme éducatif dans cette région.

Par conséquent, l'objectif principal de ce document est de présenter les orientations novatrices, mais additionnelles, qui peuvent être bénéfiques pour la communauté et en fonction de ses besoins réels. Ce, pour être en mesure d'avancer vers le développement de base de cette communauté rurale; les indicateurs clés étant la protection des enfants et la préservation de la famille.

En effet, sur la base des indicateurs importants révélés par l'évaluation de ce programme, la Fondation Enfant Jésus a conclu que les étapes suivantes sont les principaux objectifs qui doivent continuer et d'autres qui doivent être réalisés entre 2018 et 2020.



1. Formation Continue : Deux champs sont offerts aux gradués de la Sixième Année

a) Fonds de Bourses d'Études Secondaires

Le groupe d'âge est respecté pour la répartition des classes fondamentales, ce qui nous permettra de déterminer les enfants à pousser à continuer leurs études secondaires. Nous avons déjà contacté une école secondaire partageant la même vision, la même mission que la FEJ et ils sont prêts à recevoir les enfants de l'Ecole Enfant Jésus qui sont éligibles et peuvent s'adapter à leur curriculum. La tranche d'âge doit se situer entre 11 et 12 ans, la moyenne requise est de 8 ou 9. Les places pour les élèves de la 6^e AF ont été disponibles depuis l'automne 2013. Le partenariat avec cette institution a été établi mais d'autres suivis n'ont pas été réalisés dans le but de finaliser le processus.

b) Programme de Formation Professionnelle

Ce programme vise les enfants qui n'ont pas l'aptitude académique pour poursuivre leurs études secondaires et universitaires. Le bâtiment de l'orphelinat existant à Lamardelle a subi des rénovations nécessaires et des changements de structure en vue de pouvoir loger le centre vocationnel vers la fin de 2014 et au début de 2015. Au début de 2016, la FEJ a travaillé avec ses partenaires afin de mettre en place les programmes et ressources nécessaires pour réaliser ce programme vital pour les jeunes dans la région.

- Techniques agricoles (par exemple : l'irrigation et le système de plantation) ;
- Cosmétologie (Manucure / Pédicure / Coiffure / Mode / Mannequinat) ;
- Cuisine / Pâtisserie / Boulangerie ;
- Couture (Confection / Patron)

2. Renforcement du Programme d'Education Familiale

- L'éducation sexuelle fondamentale pour les niveaux 4, 5, et 6. Nous avons déjà fait face à plusieurs cas de grossesses précoces parmi les élèves détectés grâce aux tests de routine faits à la clinique. Avec l'aide des parents et des médecins de la clinique, ces cas ont été abordés en toute confidentialité, pour éviter toute discrimination, tout en préservant la vie des enfants et lui permettant de boucler son cycle scolaire.



- Le travailleur social de l'école et certains membres de la direction de l'école doivent faire des réunions mensuelles avec le staff de la clinique pour discuter notamment des cas majeurs, et prendre des décisions appropriées dans le meilleur intérêt des enfants de l'école ayant besoin des soins médicaux particuliers.
- Continuer à faire un bilan médical complet annuel et « au cas par cas » pour les enfants de l'école (tous les tests). Nous avons trouvé par le passé le cas d'un enfant infecté par le VIH-Sida. Une fois encore, en toute confidentialité, nous avons pu gérer ce cas, et définir une stratégie pour ne pas créer de discrimination à l'égard de l'enfant infecté et créer un lien avec la famille pour leur apporter une assistance médicale et psychologique adéquate.
- Garder une relation étroite avec les parents au sujet des études de l'enfant et surtout leur demander de participer activement aux différentes activités comme le jardin potager pour améliorer la qualité des repas que nous servons à l'école, ainsi que dans les questions relatives au processus d'enseignement dans le sens de la préservation de la famille.

3. Création d'un lien harmonieux entre l'école et les parents

- Pour parvenir à une formation réelle centrée sur l'apprentissage des enfants, l'école doit travailler en étroite collaboration avec les parents pour pouvoir être reconnus, soutenus et appréciés dans le cadre de la formation des enfants. Il est important que les parents et l'école soient sur la même longueur d'onde pour le meilleur apprentissage des enfants.
- Au cours de cette année, un comité de parents sera mis sur pied pour faciliter le rapport entre l'école et les parents en vue d'atteindre les objectifs visés pour l'année. Ce comité aura aussi pour mission d'encourager d'autres parents à participer dans la vie quotidienne de l'école comme :
 - Le service du nettoyage de l'école
 - Service de la cantine etc.
- Parallèlement aux activités pédagogiques de l'école, la direction prévoit d'organiser au moins deux séances de formations pour les parents au cours de l'année. La première séance sera basée sur les principes d'hygiène personnelle et



la seconde sera présentée sous forme de conférence et débat autour du rôle des parents dans l'apprentissage de leurs enfants.

4. Principes d'Hygiène (renforcer les acquis des enfants dans ce domaine)

- L'utilisation de papier hygiénique ;
- L'importance du lavage des mains avant les repas ;
- L'hygiène dentaire ;
- Les questions d'assainissement (pratiques saines)

5. Programme d'Education Civique

Ce programme de service communautaire à l'école consiste à préparer les enfants à devenir des citoyens responsables et actifs. Ce programme inculque à chaque élève la prise de conscience des multiples besoins de la communauté, le sentiment d'obligation morale d'aider les moins fortunés et le désir de faire de leur communauté un meilleur endroit où vivre.

a) l'Ecologie

- Gestion de l'environnement : les élèves apprendront à réaliser l'importance des poubelles qui sont sur la cour de l'école et dans les salles de classe, mais surtout apprendre à protéger et nettoyer la communauté dans son ensemble.
- Des activités de reboisement par les élèves seront intégrées dans les plans de cours pour chaque niveau scolaire. Par exemple, l'organisation d'une journée de reboisement communautaire les 1er et 2 mai pour sensibiliser les enfants sur l'importance de la protection de leur environnement.

b) Service à la communauté

- Service social : Toutes les classes fournissent 20 heures de service communautaire par an comme stipulé dans le curriculum. Ces heures de service communautaire constitueront l'un des critères pour l'admission de l'élève dans le programme de bourses d'études secondaires. Les heures de travaux communautaires seront enregistrées dans leur dossier. Les types de service seront déterminés par le comité de l'école.



- Le leadership par l'exemple : Les classes de quatrième, cinquième et sixième année recevront quatre conférenciers au cours de l'année scolaire. Ils partageront avec les classes leur rôle dans la société et de la communauté en tant que citoyen modèle, dans le cadre de l'éducation civique des élèves.
- L'Égalité des sexes: Les classes de quatrième, cinquième et sixième année auront à travailler sur un projet de groupe et participer à des ateliers qui seront coordonnés par le **travailleur social de l'école**. Ce projet vise à promouvoir les droits des filles et souligner les inégalités des sexes que subissent les filles et les garçons dans leur communauté, dans la société. Par exemple, la Journée Internationale de la Fille. Célébrée le 11 Octobre de chaque année, la journée internationale des filles donne aux gens et aux organisations l'occasion de sensibiliser le public sur les différentes formes de discrimination et d'abus dont souffrent beaucoup de filles à travers le monde.

6. Programme Parascolaire

L'objectif fondamental de ce programme parascolaire permettra aux élèves d'acquérir une compréhension multiculturelle et de développer des amitiés parmi les autres jeunes de la région et du pays. Pour renforcer les liens communautaires et dans un esprit de saine compétition entre les autres élèves et ceux des classes de 4e, 5e, 6eAF (de la FEJ), des activités seront organisées sous forme d'échange de connaissances à travers des visites et partages d'expériences avec d'autres écoles du milieu. Une manière pour eux de montrer leurs talents et leurs compétences par le biais des performances sportives et artistiques. Pour arriver à cela, les activités scolaires suivantes seront intégrées dans l'école :

- Championnats Interscholaires ;
- Introduire un professeur d'éducation physique dans le curriculum de l'école ;
- Excursions, visites interscolaires, visites des sites historiques ;
- Génie interscolaire ;
- Implication des enfants dans les activités de sensibilisation communautaire via la Clinique;
- Célébration de la journée des filles le 11 Octobre (cf. Nations Unies)



7. Activités culturelles " Guérir et Eduquer par les Arts

Eduquer par les Arts cible trois domaines distincts. Favoriser le sens de la créativité (l'imagination), le leadership et l'affirmation de soi. Les activités artistiques se feront par divers moyens - dessin, peinture, théâtre, musique, danse. Cela permettra de renforcer le bien-être et la résistance des enfants.

- Musique (déjà implémentée à l'école)
- Poésie
- Danse
- Théâtre
- Loisirs (Par exemple, projection de films)

8. Programme d'éducation physique

L'éducation physique au niveau moteur permet aux enfants de 3 à 6 ans d'apprendre les motricités diverses et variées qui permettent les apprentissages futures.

Par cette activité les enfants pourront :

- Développer leur condition physique par l'endurance, la souplesse, la puissance, etc
- Prendre en connaissance leur corps afin de mieux l'utiliser dans la vie future
- Prendre en compte le problème de la sécurité et de l'hygiène

9. Renforcement des besoins de la bibliothèque et du laboratoire informatique

- Pour rendre le laboratoire d'informatique pleinement opérationnel, il nous manque plusieurs éléments. La principale source d'énergie existante étant un système solaire, il serait préférable d'utiliser des ordinateurs portatifs en lieu et place des PCs. Il faut mettre un faux plafond dans la salle afin de protéger les appareils contre la chaleur de la toiture car la salle manque d'aération. En outre, le laboratoire d'informatique reste non fonctionnel en raison de manque de formation des éducateurs devant initier correctement les enfants dans le monde de l'informatique. Notre objectif serait d'introduire le cours d'informatique dans



différentes classes. Nous espérons avoir des cours pour les plus jeunes enfants une fois par semaine et les plus âgés deux fois par semaine.

- Projection occasionnelle de films, préférablement sur l'histoire d'Haïti, l'histoire humaine, la biographie, ou des valeurs civiques et morales, dont les thèmes portent sur des sujets de conscience et de prévention. Tous les films sélectionnés resteront disponibles dans la collection de la bibliothèque. Ce projet a été établi et est en bonne voie.
- **Echanges Interclasses**
Développer des liens externes avec des enfants dans les classes similaires pour faire des échanges culturels par correspondance. La fréquence et la nature des correspondances devront être déterminées et approuvées par les responsables des deux écoles.

10. Le renforcement de l'encadrement des enseignants

- Encourager tous les enseignants à mettre à jour leur niveau pédagogique en vue de l'obtention de leur diplôme de normalien, à la fin des sept (7) années ;
- Formation continue ;
- Créer des activités parallèles pouvant stimuler la conscience professionnelle chez les enseignants en les encourageant à remplir leur tâche dans l'action collective de l'institution et dans l'intérêt des enfants comme : Organisation des sorties (Visites), historiques, journées récréative etc.
- Marquer la journée nationale/internationale des enseignants par une activité quelconque qui retient l'attention des enseignants.
- Compenser quand cela est nécessaire les enseignants qui ont fournis un travail adéquat à l'institution.
- Au moins une fois par année, accorder aux enseignants deux jours de retraite dans un endroit approprié, ce qui leur permettra de se ressourcer spirituellement, moralement, afin de ventiler le positif et le négatif.

11. Plan de la formation continue pour les enseignants



La formation continue est un atout considérable permettant aux enseignants de surmonter des obstacles rencontrés dans le domaine de l'enseignement comme le problème de la lecture par exemple qui est l'un des problèmes le plus fréquents dans le domaine de l'enseignement primaire.

La direction prévoit au moins 3 séances de formation continue pour les professeurs sur une période d'un an, celle ci permettra aux enseignants d'évoluer dans une carrière professionnelle innovée et améliorer davantage leur manières d'enseigner. Chaque séance de formation est prévue avant la fin de chaque période de contrôle afin de mieux préparer le control suivant.

La première séance de cette série de formation sera assurée par le staff de la direction à l' intention des professeurs du préscolaire soit avant le début des examens du deuxième contrôle soit au mois de Décembre

La deuxième séance est prévue avant le début des examens du troisième contrôle soit au mois de Mars à l'intention des professeurs du fondamentale.

La troisième séance est prévue avant le début des examens du quatrième contrôle à l' intention des professeurs des deux sections préscolaire et fondamentale.

PERSPECTIVES PEDAGOGIQUES

Construire des apprentissages

L'école favorise un processus d'apprentissage dans lequel l'enfant est acteur, et non spectateur. Il est placé en situation où il doit se mettre en recherche en recourant à ce qu'il sait déjà, à ce qu'il sait faire mais aussi aux savoirs des autres. Dans ce processus l'enseignant propose au départ des situations problématiques qui interpellent l'intérêt et la curiosité de l'enfant et qui le centre sur les compétences et les connaissances à construire.

Nous tenons à favoriser la continuité dans l'utilisation d'outils, des manuels scolaires, des bulletins à la fin de chaque période.

Ces apprentissages se font :

- En développant le sens de l'effort personnel
- En s'y appliquant avec des réflexions, raisonnement et logique
- En améliorant ses performances
- En acceptant les critiques
- En développant le gout du travail bien fait et efficace



- En prenant des responsabilités etc.

Apprentissage de la Seconde langue

L'école enfant Jésus, depuis environ sept ans a adopté dans son curriculum une nouvelle méthode pédagogique basée sur la réforme Bernard, il s'agit d'une pédagogie active où le créole est considéré comme étant la langue d'outil et le français la langue étrangère d'où l'essentiel est que la formation des enfants se fait à partir de leur langue maternelle du préscolaire à la 2^{ème} année fondamentale.

Par l'apprentissage du français comme étant la seconde langue, nous visons à :

- Aider les enfants à s'exprimer aisément en français
- Eveiller l'enfant au monde extérieur (Comme la France par exemple), notamment en acquérant le goût d'apprendre d'autres langues
- En pratiquant des activités structurées tels que : l'apprentissage du vocabulaire, des structures de phrases etc.

Processus d'inscription

Toute demande d'inscription émane des parents ou de la personne légalement responsable de l'élève.

La demande d'inscription est introduite auprès de la direction dès la première semaine du mois de Juillet pour les petits et les nouveaux intégrés, et la troisième semaine du même mois pour les élèves qui ont été déjà à l'école et réussis aux examens du dernier contrôle de l'année précédente.

Avant l'inscription, les élèves et leurs parents doivent prendre en compte des documents suivants :

- Une copie de l'acte de naissance
- Deux photos d'identités récentes
- Sa carte de vaccination
- Un frais de scolarité. A noter : Les frais de scolarité annuelle de l'école vont passer de 600 à 700 gourdes cette année.
- Son bulletin scolaire respectant les conditions établies par la direction pour être admis à l'école l'année suivante. N.B : Les inscriptions de tous les élèves



dont leurs moyennes ne satisfait aux exigences de la direction seront automatiquement rejetées.

Programme de la formation biblique et morale

Ces cours sont dispensés à tous les élèves de tous les niveaux dans le but de :

- Pratiquer les écritures
- Comprendre et exprimer les différentes composantes de la vie chrétienne.
- Découvrir l'amour de Dieu à travers les cours, les services de dévotion matinale.
- Aider les enfants à vivre dans un climat de respect mutuel, de solidarité et de liberté.

Par cette activité, l'école attend que :

- ✓ Les élèves aient une attitude et un langage qui témoignent d'une bonne éducation.
- ✓ Aient un comportement disciplinaire en classe, en rang, au réfectoire et respecter immédiatement les consignes données par les adultes.
- ✓ Aient une attitude correcte lors des sorties et dans les lieux publics.

Coopération avec les autres écoles de la communauté

Dorénavant, l'Ecole Enfant Jésus, dans le souci de briser la chaîne de la différence existant entre elle et les autres écoles de la zone et promouvoir une éducation compatible à tous les enfants de la communauté sans exclusion quelque soit l'institution scolaire, décide de créer cette coopération avec les responsables de tous les établissements scolaires de la zone pour :

- Faciliter l'échange de compétence, de connaissance et de communication entre les élèves de l'Ecole Enfant Jésus et ceux des autres institutions scolaires de la communauté dans le cadre de l'application du programme du MENFP. Celle-ci nous permettra également d'évaluer la performance académique de nos élèves, leur force et leur faiblesse
- Favoriser les enseignants des autres institutions scolaires à jouir les mêmes privilèges que les nôtres en matière de la formation continue dans l'intérêt des enfants de la communauté
- Evaluer la capacité professionnelle de nos enseignants



PROBLEMATIQUE

Depuis 1989, L'Ecole Enfant Jésus fournit aux habitants de Lamardelle des opportunités éducatives et d'aide sociale. Actuellement, l'école accueille environ 550 enfants, offrant l'éducation préscolaire et primaire. Cependant, les enseignants, qui sont de la communauté, et dans certains cas sont d'anciens élèves de l'école, ont besoin de formation supplémentaire pour être plus efficaces pour répondre à la formation primaire et les besoins de développement des élèves. Il est également clair qu'il faut augmenter notre programme d'enseignement de base avec des services supplémentaires pour répondre aux besoins des enfants, tels que l'évaluation des enfants présentant des difficultés d'apprentissage et des retards de développement qui méritent des prises en charge particulières. La section des services sociaux devra aborder certaines situations à haut risque qui peuvent inhiber un enfant, l'empêchant d'atteindre son plein potentiel.

Malgré les objectifs de la réforme éducative proposée par le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, Lamardelle n'a pas été touchée en ce sens, comme beaucoup d'autres régions rurales d'Haïti. Un soutien est nécessaire pour aider L'Ecole Enfant Jésus à améliorer la qualité de l'enseignement et soutenir les services, comme par exemple, l'insertion d'un travailleur social dans son programme scolaire, et aussi d'augmenter les connaissances et les compétences de ses enseignants et de résoudre les problèmes et conflits entre enfants-parents que confronte la majorité des préadolescents et adolescents à l'école. En plus de ces obstacles, il existe d'énormes lacunes entravant leurs progrès autonomes et développements personnels.

Notre objectif est d'intégrer ces positions importantes telles que le travailleur social, les professeurs sport et d'informatique, afin de maximiser le plein potentiel de chaque enfant leur permettant d'être éligible et prêt pour le prochain niveau de leur éducation que ce soit leurs études secondaires via le programme de fonds de bourses d'études de la FEJ ou le Centre de Formation Professionnelle en tant qu'option à la fin de leurs études primaires à FEJ. Notre objectif principal, en ajoutant cette branche au programme de la FEF, repose sur des constats réels qui montrent clairement que nous pourrions mieux préparer et équiper chaque enfant à être en mesure d'opter pour l'un de ces choix, le conduisant à long terme à parvenir à avoir un niveau de vie durable et à participer dans la construction de sa communauté.



PERSPECTIVES D'ACTIVITES POUR ADRESSER LES PROBLEMES DES BENEFICIAIRES

La Fondation Enfant Jésus (FEJ) est un organisme à but non lucratif, de bienfaisance qui opère dans des programmes de développement visant à aborder et résoudre les principaux problèmes vitaux que confrontent des Haïtiens défavorisés. Ce projet sera mis en œuvre par L'Ecole Enfant Jésus de la FEJ, qui fournit des services de garderie, préscolaire, primaire et l'enseignement professionnel.

Nous proposons les activités suivantes, qui sont destinées à améliorer la qualité de l'enseignement et étendre les services de L'Ecole Enfant Jésus aux élèves et leurs parents afin d'améliorer les résultats d'apprentissage et de développement :

1. La Formation continue des enseignants ;
2. L'Implication des parents ;
3. Prises en charge des cas spéciaux ;
4. L'expression culturelle par les arts et la musique ;
5. Services de bibliothèque.
6. Droit Civique
7. Elargir le programme pour les promotions sortantes (6èAF)

PLAN STRATÉGIQUE

Un coordonnateur-consultant de l'école et un coordonnateur de travailleur social ont été chargés de la gestion de l'implication des parents et de la supervision des programmes de formation continue. D'autres personnels supplémentaires nécessaires : un bibliothécaire et un travailleur-social. Le coordinateur-consultant et le travailleur social seront responsables de la tenue d'un atelier annuel de formation des enseignants en Juillet et d'autres programmes éducatifs adaptés pour chaque enseignant, constituant un élément primordial de l'ensemble du programme de formation continue.

La réalisation de ces perspectives sera mise en œuvre en plusieurs phases. Comme il s'agit d'un nouvel élément au programme qui contribuera à la fois à l'intégration et à l'amélioration du programme en cours de l'école et la connexion avec la communauté et la région, il rendra le programme plus accessible aux enfants, et plus compatible avec leurs stades de développement et leurs modes d'apprentissage. Des financements, ressources et équipements supplémentaire sont indispensables pour ces activités. Une description y est inclus, car ce programme est étroitement lié dans une large mesure aux



activités proposées et se concentrera sur l'augmentation de la capacité qui suivra leur mise en œuvre en fonction des ressources de financement et des équipements disponibles. Par conséquent, à ce stade de cette proposition, il n'est pas réaliste de décrire pleinement le plan d'action, mais à la place nous donnons un aperçu des phases prioritaires que nous prévoyons dans le cadre de la réalisation des étapes à franchir. (Voir l'**annexe A** pour la phase suggérée).

ÉVALUATION

Plusieurs méthodes seront utilisées pour évaluer le projet proposé. Tout d'abord, une évaluation du processus permettra de déterminer le nombre d'enseignants qui ont participé à des activités de formation, le nombre d'heures de formation qu'ils ont reçues, les matériels utilisés, le nombre de jours et d'heures conformément aux nouvelles méthodes d'enseignement et le nombre d'élèves donnant de meilleurs résultats. (Activités de classe sont décrites à l'**Annexe B**). Deuxièmement, les paramètres pour évaluer les résultats des enseignants et les élèves comprendront des évaluations informelles visant à déterminer si des plans de leçons touchent les normes nationales de l'éducation préscolaire à travers la première année ; des questionnaires seront donnés aux enseignants pour évaluer la façon dont ils perçoivent les matériels, leur propre apprentissage et développement des compétences, et le processus d'apprentissage des élèves, et les évaluations de l'atelier. Troisièmement, d'autres paramètres d'évaluation mesurés sur une base continue, ils comprennent :

1. Evaluation régulière de la performance des enfants ;
2. Rapport hebdomadaire de la part des enseignants ;
3. Plan de travail bihebdomadaire soumis par les enseignants ;
4. Rapports mensuels soumis à l'administration ;
5. Résultats des examens officiels ;
6. Evaluation annuelle de la performance des enseignants ;
7. Diagramme de croissance et de développement pour chaque enfant (nourrisson et jeune enfant) ;



8. Dossier médical sur l'évolution de chaque enfant ;
9. Echantillon d'examens donnés aux enfants d'autres écoles ;
10. Évaluation faite à partir d'une expertise externe sur la structure de l'école et la performance académique des élèves et des enseignants.

Evaluation de la performance des élèves /critères d'admission

Pour évaluer la performance des élèves, l'école met en place deux systèmes d'évaluation :

- **Evaluation formative** s'appuie sur la fonction de régularité des apprentissages, celle-ci guide l'enfant dans ses apprentissages journaliers vécus individuellement ou en groupe. Elle s'appuie également sur le fait que l'enfant se conscientise de ses progrès et de ses difficultés pour envisager avec l'enseignant, des pistes d'amélioration. Cette évaluation aboutit régulièrement à un bilan du travail de l'élève communiqué aux parents à 4 reprises durant l'année soit à la fin de chaque période de contrôle.
- **Evaluation certificative**, s'appuie sur les travaux personnels ou de groupe sur des épreuves écrites (Externes ou internes), elle intervient dans la décision prise en conseil sur le passage d'un élève à une classe supérieure.
Au cours de cette évaluation, la moyenne de passage recommandée pour un élève du fondamental de notre école est de 6 sur 10
Les élèves qui n'atteignent pas cette moyenne seront automatiquement remis à leurs parents à la fin de l'année scolaire.

CONCLUSION

Le programme de l'école a déjà servi de modèle de qualité et d'innovation dans le domaine des services à la petite enfance (la garderie par ex.). L'école est l'une des plus anciennes qui dispose de cette structure d'accueil préscolaire dans la région. La majorité des objectifs qui ont été fixés en 2009, ont été atteints et les progrès en cours jusqu'à aujourd'hui est évidente. L'école reçoit tous les ans la visite des dizaines d'institutions



Fondation
Enfant
Jésus

Ensemble pour bâtir !

8 rue Fernand de Baudière, Delmas 41. Port-au-Prince, Haïti .W.I

Annexe: 20 rue A Vieux, Thomassin 25, Port-au-Prince, Haïti

Tel : (509) 4890-0412 / 3486-7655 / 4658-5852 / 4658-5850 / 3725-0211

intéressées à contribuer à l'amélioration des programmes de garderie, et des groupes autant que des individus de l'étranger qui s'intéressent au bien-être des enfants.

Nous prévoyons que si nous avons le financement pour ce projet et que nous pouvons réaliser les objectifs et les buts énoncés dans le présent document durant les trois prochaines années, les habitants de Lamardelle auront bénéficié d'un ensemble de ressources valables qui continueront à avoir un impact durable sur le long terme. L'école sert de centre de formation pour les élèves. Elle permet de servir, former et employer de nombreux membres de la communauté. La qualité des savoirs transmis aux enfants de l'école se veut de donner des résultats significatifs sur la capacité de la communauté à se remettre de la catastrophe et trouver de nouveaux moyens pour s'assurer d'une meilleure qualité de vie.

Notre objectif est maintenant de continuer à faciliter le développement des enfants, de renforcer et soutenir les familles. Dans cette nouvelle orientation du programme on inclut un élément clé de ce processus à savoir l'insertion d'un travailleur social jouant le rôle de médiateur entre les élèves et les familles, les enseignants et la communauté. Nous considérons que tous individus, enfants comme adultes, sont libres d'engager leur propre processus de développement, et ils méritent bien notre respect et attention. Cette philosophie définit non seulement la façon dont le programme est organisé et mis en œuvre, mais aussi quels types de personnels seront embauchés et comment ils interagiront avec les enfants. L'école sert de prolongement aux efforts la famille pour éduquer et prendre soins de leurs enfants ; et l'accomplissement de cette fonction, de cet objectif va bien au-delà des obligations minima imposées par le gouvernement.

La fondation a besoin de votre aide pour le financement de ce projet afin de servir des enfants et des familles dans la région Lamardelle et consolider le niveau d'excellence de notre école en matière d'éducation primaire. La Fondation Enfant Jésus reste un point d'ancrage pour la communauté, et une institution conséquente au service des générations futures. L'expertise, les ressources et équipements indiqués dans la présente proposition sont tous essentiels pour garantir l'avenir et créer des ressources permanentes pour relever les défis futurs et les besoins des jeunes enfants et des jeunes, surtout ceux qui sont les plus vulnérables.

Liste Des Besoins Pour Le Programme Educatif de FEJ

20

La Fondation Enfant Jésus (FEJ) est une organisation non-confessionnelle à but non lucratif basée en Haïti qui favorise le développement humain durable pour les enfants défavorisés et leurs familles par le biais d'un programme robuste de développement complet de vie qui comprend l'éducation sensible à la culture, la protection de l'enfance et de la famille, l'entrepreneuriat, les services de santé, le développement et le renforcement communautaire et un programme global de placement. FEJ fournit ces diverses formes d'aide et de formation pour les familles marginalisées, avec la collaboration du gouvernement, et grâce à des subventions et parrainages individuels, sans distinction de race, d'origine ethnique, de croyances religieuses, ou de politique. Pour en savoir plus et faire un don à la FEJ, visitez www.fondationenfantjesus.org.



Ressources

1. Travailleur social
2. Professeur d'éducation physique
3. Professeur d'informatique

Ressources humaines volontaires

- Coordonnateur de gestion du centre professionnel
- Expertise en gestion de carrière
- Expertise en métiers manuels
- Expertise en Agro-business
- Expertise en couture industrielle
- Expertise en construction
- Instructeur en éducation
- Expertise en psychologie scolaire
- Réaliser des conférences sur 'Choix de carrière' (au niveau local et international)

Matériels

1. Ordinateur portable pour l'administration : 5 unités
2. Ordinateur portable pour le laboratoire : 15 unités
3. Télévision : 2 unités
4. Matériels pour salle de classe (chaises et des bureaux).
5. Équipements d'éducation physique.
6. Carnet de notes (grandes et petites dimensions).
7. Papier 8 ½ 11
8. Papier 8 ½ / 14
9. Poubelle métallique de 44 gallons pour la cour d'école : 12 unités
10. Poubelle de 13 gallons pour toutes les salles de classe : 16 unités
11. Electricité dans toutes les classes fondamentales.
12. Appareil Radio : 1 unité
13. Souffleurs de feuilles pour la cour d'école : 2 unités
14. HP Laser jet P1006 # 35 A, 15 unités
15. HP DeskJet 3050, 61 XL noir, 61 XL tricolores, 15 unités
16. XEROX Centre de travail 6505 (noir, magenta, cyan, jaune) : 15 unités